

PLAN CLIMAT : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

C'est un document stratégique et opérationnel qui prend en compte l'ensemble des enjeux climat-air-énergie autour de plusieurs objectifs :

- réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- adapter le territoire aux effets du changement climatique
- encourager la sobriété énergétique c'est à dire les économies d'énergie dans tous les secteurs
- améliorer la qualité de l'air
- développer les énergies renouvelables et de récupération de chaleur

Ce programme d'actions s'applique à l'échelle du territoire de Saint-Louis Agglomération dans lequel tous les acteurs (entreprises, associations, scolaires, citoyens, etc.) sont mobilisés et impliqués. L'objectif final est de limiter à moins de 2°C le réchauffement maximum de notre planète comme fixé lors de la COP 21 à Paris en 2015.

Objectifs visés en 2030

Les objectifs de SLA sont fixés selon le diagnostic initial, les infrastructures présentes, la croissance démographique et le développement économique de notre territoire.

	Objectif national	Objectif régional	Objectif SLA
Réduction de la consommation d'Énergie	-21 %	-33%	-21%
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre	-36%	-55%	-37%
Réduction des émissions de Polluants (Oxydes d'azote)	-22%	-22%	-15%
Part des Énergies renouvelables dans le mix énergétique	32%	50%	32%

A l'échelle individuelle, en 2030 ces objectifs se traduisent à par :

- une **réduction de 31 %** de la consommation d'énergie
- une **réduction de 59 %** des émissions de GES
- une **économie de 600 €** (rénovation de l'habitat, changement du système de chauffage et du mode de transport)





Diffuser la culture Climat-Air-Énergie

Orientation transversale

Points forts : diffusion de la culture Climat-Air-Énergie auprès des agents et élus, organisation d'événements avec le public durant la phase de concertation.

Perspectives : développer des outils innovants de concertation citoyenne afin de rendre les actions plus visibles du grand public, recenser et dialoguer avec les associations du territoire impliquées dans la transition écologique et le développement durable.



Promouvoir et développer les mobilités durables

Orientation 1

Points forts : la Prime vélo, les animations en faveur de la mobilité, la Vélostation et le parking vélo de la gare de Saint-Louis, les 7,1 km supplémentaires de pistes cyclables réalisées sur le territoire, la nouvelle ligne de bus Franco-Allemande, la rémunération des trajets de co-voiturage.

Perspectives : augmenter l'offre de pistes cyclables sur les axes est-ouest du territoire et faire progresser l'usage des mobilités durables pour les livraisons de centre ville.



Améliorer la performance énergétique des bâtiments

Orientation 2

Points forts : le soutien financier aux communes pour la transition écologique et pour la rénovation énergétique des logements sociaux et des copropriétés, les 40 permanences itinérantes des conseillers France Rénov'.

Perspectives : continuer l'effort d'information et de sensibilisation des propriétaires et bailleurs sociaux, développer la promotion des matériaux biosourcés.



Augmenter la production et la consommation d'énergies renouvelables

Orientation 3

Points forts : les nouvelles installations photovoltaïques (collectivités, entreprises et particuliers), l'extension des réseaux de chaleur urbain des communes.

Perspectives : poursuivre l'installation de nouvelles unités de production d'énergie photovoltaïque, promouvoir les installations de solaire thermique.



Engager les activités économiques et touristiques

Orientation 4

Points forts : le club d'entreprises ACTECO3F engagé dans une démarche d'économie circulaire, le plan d'action de l'EuroAirport, la labellisation Accueil Vélo des hébergeurs touristiques.

Perspectives : renforcer le volet transition écologique dans la feuille de route du développement économique, engager une labellisation clef verte des établissements du territoire.



Affirmer l'engagement écologique et adapter le territoire

Orientation 5

Points forts : l'étude trame verte et bleue intercommunale et le programme de protection de la biodiversité, les actions de l'association Petite Camargue Alsacienne et de l'archipel de Kembs, le projet transfrontalier d'aménagement du Parc des Carrières.

Perspectives : animer et coordonner un réseau des acteurs biodiversité du territoire, mettre en œuvre des actions de partenariat pour lutter contre le déclin de la forêt.



Déployer une démarche d'économie circulaire sur le territoire

Orientation 6

Points forts : le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le Plan Alimentaire Territorial (PAT), l'ouverture d'une nouvelle déchèterie avec un espace ressourcerie.

Perspectives : créer un réseau acteurs de l'économie circulaire du territoire, favoriser les achats écoresponsables, le réemploi des matériaux et l'économie de la fonctionnalité.

Vos actions pour le climat ?



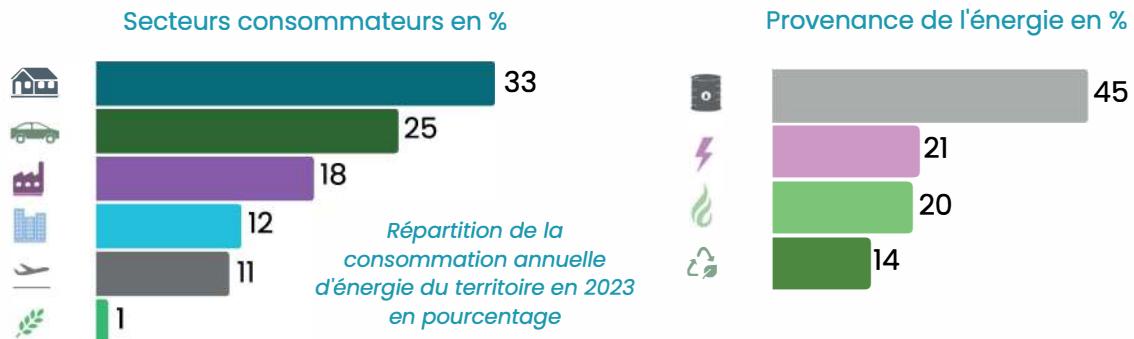
<https://nosgestesclimat.fr>

ça commence par moi

<https://cacommenceparmoi.org>

Les tendances territoriales en 2023

Notre consommation d'énergie

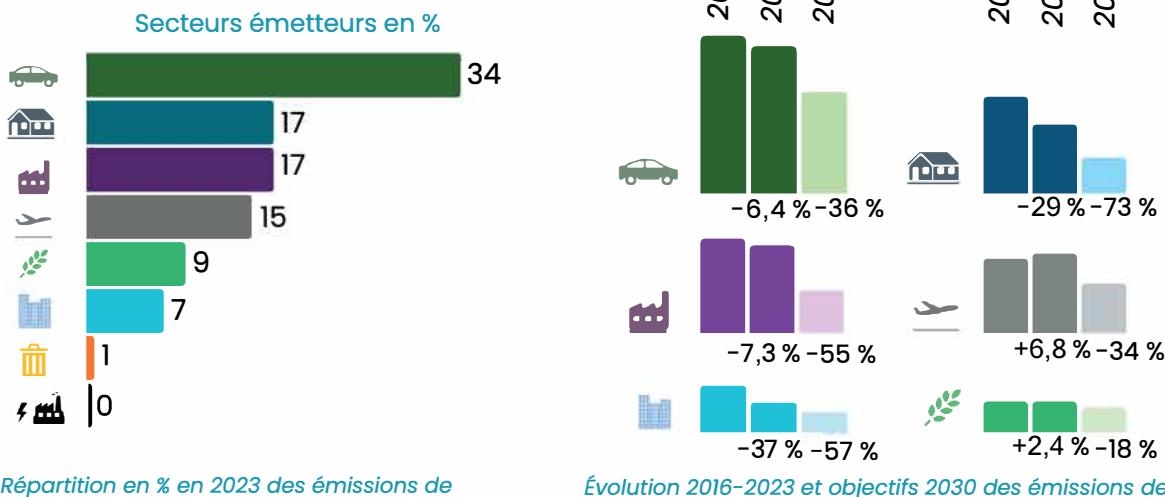


Comme en 2016 et 2021, les secteurs résidentiel et transport routier sont toujours les plus consommateurs d'énergie et les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

→ La consommation d'énergie renouvelable est passée de 8 à 14 % de la consommation totale entre 2016 et 2023.



Origine des émissions de gaz à effet de serre



On observe une baisse significative des émissions de GES des secteurs transport routier, résidentiel et du tertiaire et une légère hausse des secteurs de l'aviation et de l'agriculture.

→ Une évolution plutôt encourageante mais les efforts sont à accentuer pour atteindre les objectifs.